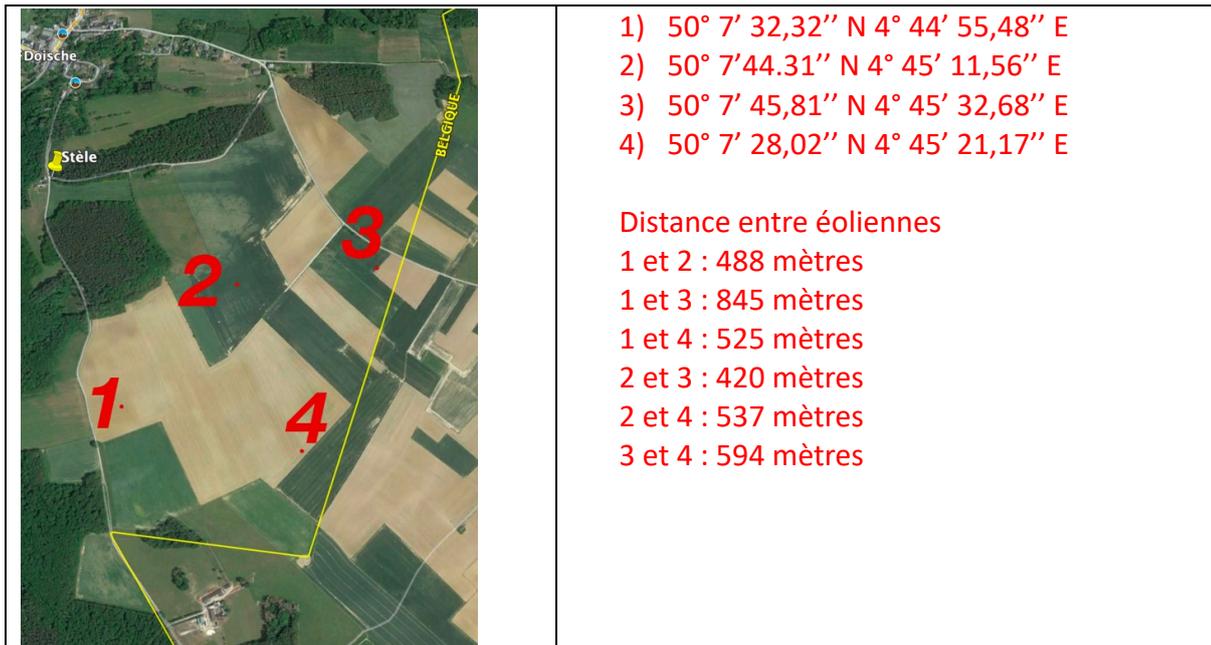


Emplacements des éoliennes à Doische



Dans CDR éolien –21 février 2013 (<https://energie.wallonie.be/servlet/Repository/cdr.pdf?ID=28134>)

L'étude d'incidence sur le paysage se fera sur base de la globalité du périmètre de covisibilité de minimum 9 à 11 km autour du projet envisagé. Ce périmètre est directement proportionnel à la hauteur totale des éoliennes et au nombre d'éoliennes, et défini par la formule 5 :

$$R = (100 + E) \times h$$

où R = rayon de l'aire d'étude

E = nombre d'éoliennes

h = hauteur totale d'une éolienne à l'apogée

Pour Doische, $R = (100 + E) \times h$ donne $104 \times 230 = 23920$ soit près de 24 Km.

Cela englobe donc Oignies, Couvin, Philippeville, Florennes, Hermeton-sur-Biert, Falaen, Dinant, Houyet, Pondrome, Vonèche, Vencimont, willerzie et même Fumay en France.

Un azimut (ou un angle horizontal) minimal sans éoliennes doit être préservé pour chaque village ; celui-ci sera d'au moins 130°, sur une distance de 4 km. Un examen de l'encerclement sera réalisé sur une distance de 9 km dans le cadre de l'EIE, afin de veiller à la meilleure intégration paysagère possible vis-à-vis des villages concernés et à limiter, le cas échéant, les effets de l'encerclement sur cette distance ;

Obligation de simulations visuelles des projets de champ dans les EIE ;

Obligation de délimitation cartographique du périmètre de visibilité de chaque champ.

Doische, Gimée, Niverlée et Vaucelles se trouvent dans un rayon de 4 Km et l'angle formé entre le site de Doische et les éoliennes de Falmagne est bien inférieur à 130°. D'autres éoliennes sont également visibles.

La disposition générale de l'ensemble éolien vu des villages les plus proches apparaîtra sans aucun doute comme anarchique par leurs espacements et leurs tailles apparentes.

Dans le vaste projet de la Wallonie pour accélérer le développement de l'éolien.

(<https://www.rtl.be/actu/belgique/societe/rtl-info-repond-vos-questions-y-t-il-une-distance-minimale-respecter-entre-des/2023-01-26/article/519574>)

(Mis à jour le 26/01/23 à 11h13)

Une distance minimale entre des habitations et des éoliennes existe. Elle est reprise dans le vaste projet de la Wallonie pour accélérer le développement de l'éolien.

Ce plan prévoit d'adapter la distance entre les mâts et une zone d'habitat. Le minimum est de 500 mètres entre les deux à quoi il faut ajouter la moitié de la hauteur de l'éolienne.

C'est un changement par rapport à la situation actuelle qui prévoit 600 mètres. On va donc tenir compte de la hauteur du mât pour pouvoir implanter des éoliennes plus hautes et donc plus performantes.

S'il s'agit d'une habitation isolée, alors la distance est de 400 mètres.

Si le projet n'est pas encore d'application, la distance est de 600 mètres par rapport aux habitations et 400 mètres s'il s'agit d'une seule habitation.

Si le projet est d'application, la distance doit être de $500 + (230 / 2) = 615$ mètres des habitations.

A environ 1 Km de l'éolienne n°1 se trouve la Grotte de la Chauve-Souris qui constitue un quartier d'hivernage important pour les chiroptères.

(<http://biodiversite.wallonie.be/fr/6145-grotte-de-la-chauve-souris.html?IDD=335545282&IDC=2831#>)

Sur Wikipedia

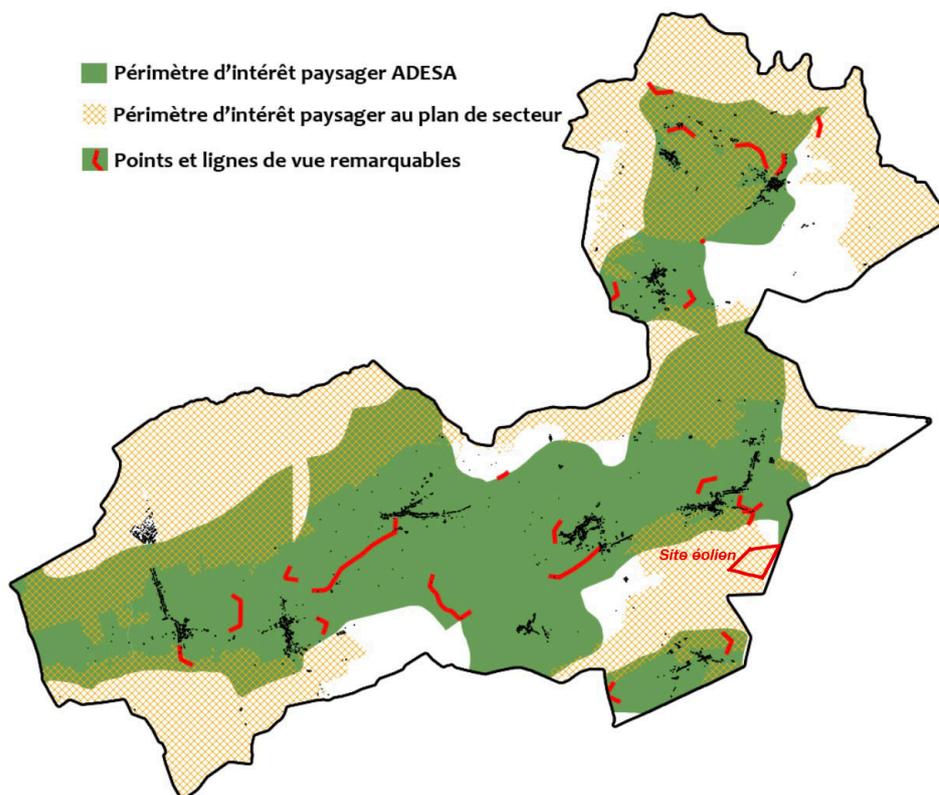
(https://fr.wikipedia.org/wiki/Grotte_de_la_Chauve-Souris)

Préservation du site

L'accès à la grotte est interdit. Comme son nom l'indique, la grotte est très fréquentée lors de l'hivernation des [chiroptères](#). Le site est donc devenu une réserve chiroptérologique.

La [Région wallonne](#) a signé une convention avec la commune de Doische afin de classer cette grotte en réserve naturelle et en site de grand intérêt biologique.

Contact Natagora andre.bayot@live.be

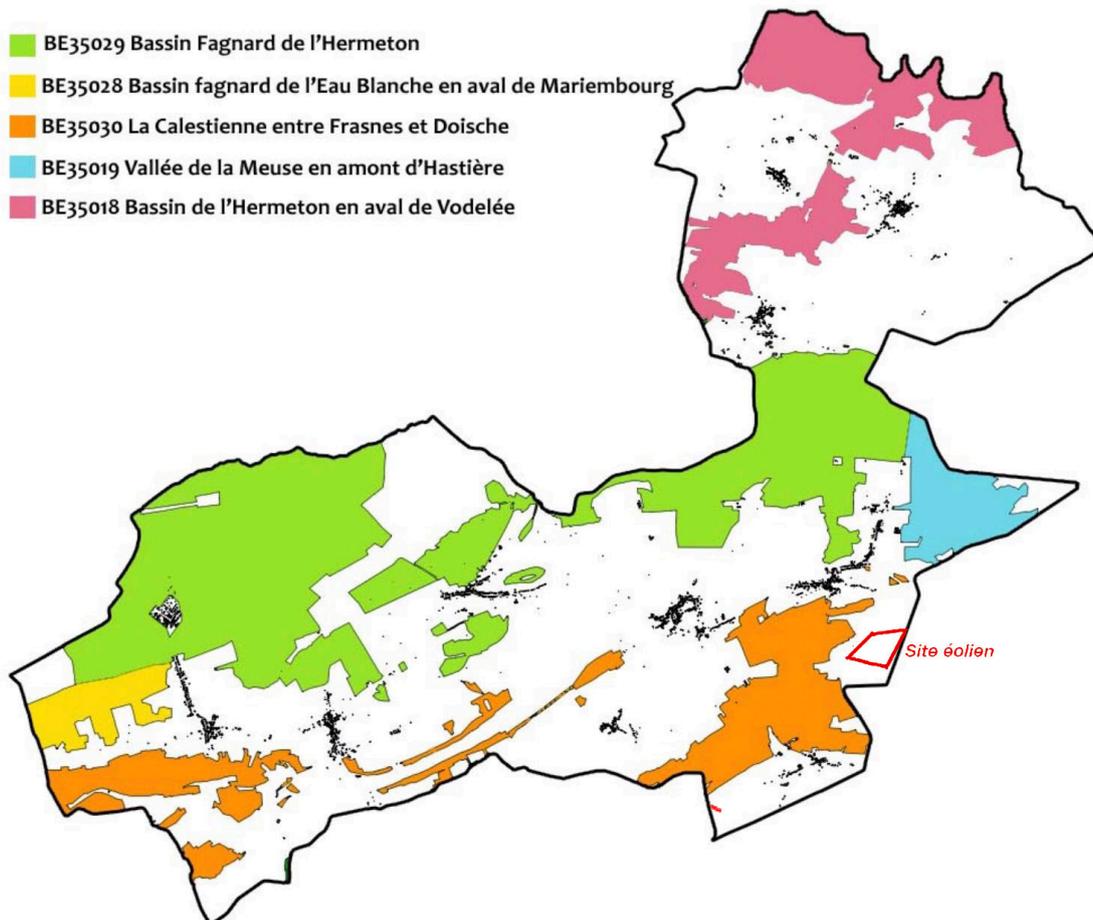


Périmètres d'intérêt paysager, points et lignes de vue remarquables à Doische © SPW, DGO4 – 2014 © S&A – 2014

Le site éolien est situé en plein périmètre d'intérêt paysager au plan de secteur et entre deux lignes de vue remarquables.

adesa@skynet.be

La commune de Doische comporte 5 zones Natura 2000 qui s'étendent aussi sur les entités voisines. Au total, on répertorie 3.392,59 ha de zone Natura 2000 sur la commune (+ de 40 % du territoire). La carte ci-dessous reprend l'ensemble de ces sites.



Zones Natura 2000 © SPW, DGO3 – 2014 © S&A – 2014

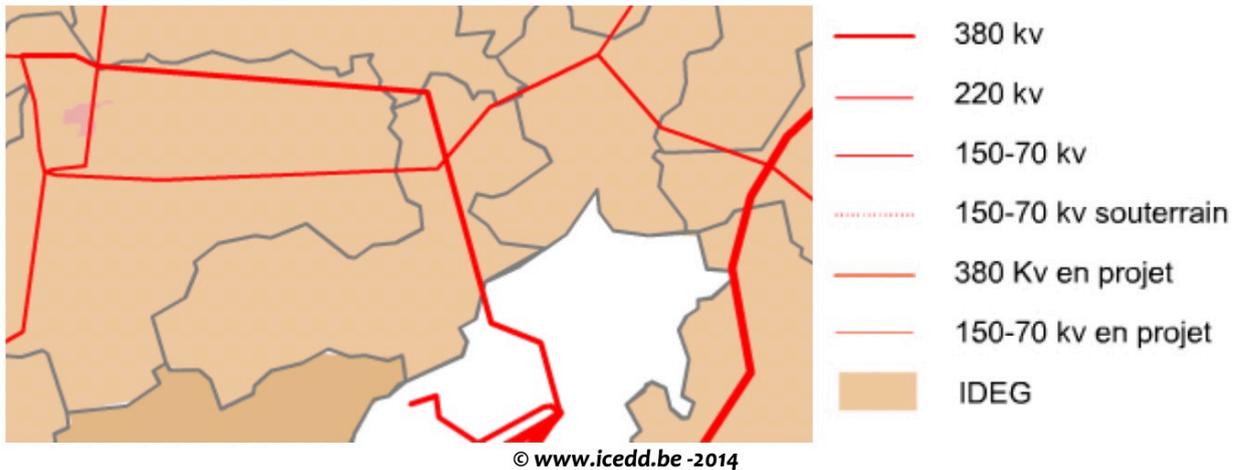
Le site est situé entre deux zones Natura 2000.

II.5.4.3 L'électricité, l'éclairage public et le réseau de distribution

C'est la société ORES (Namur) qui est l'opérateur de réseau pour la distribution de la commune de Doische.

IDEG est le gestionnaire du réseau électrique (Intercommunale de Distribution d'Electricité et de Gaz).
Le schéma ci-dessous représente les deux lignes haute tension aériennes qui passent sur la commune.

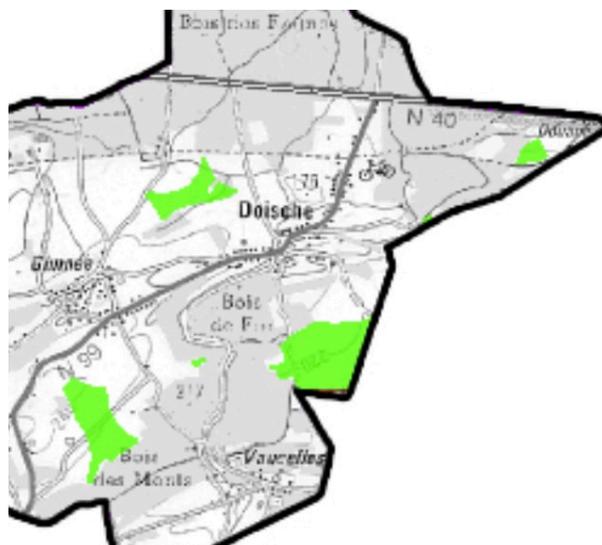
Le schéma ci-dessous représente les deux lignes haute tension aériennes qui passent sur la commune.



Il ne fait aucun doute que la raison de l'implantation d'éoliennes à cet endroit est le passage de la ligne haute tension d'Ores.

II.5.4.5 Energie éolienne

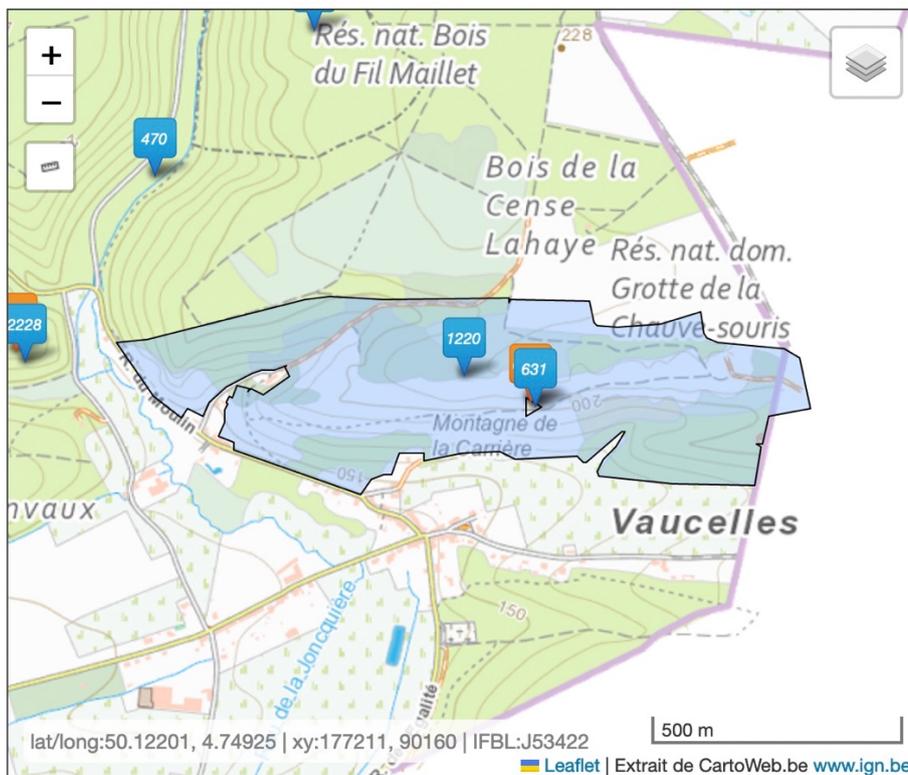
Il n'existe actuellement aucun champ éolien sur la commune de Doische mais des zones favorables ont été tracées à l'est de la commune. La carte ci-dessous reprend ces zones (en vert).



Montagne de la Carrière

(<http://biodiversite.wallonie.be/fr/1220-montagne-de-la-carriere.html?IDD=251659945&IDC=1881>)

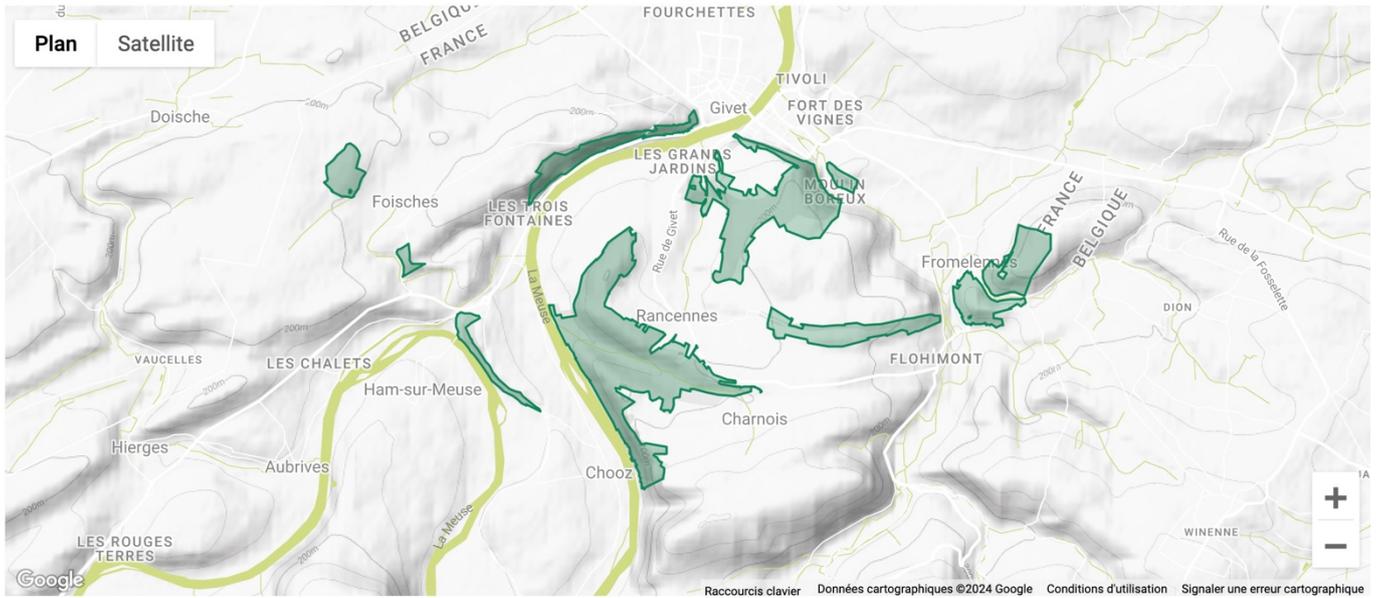
*Cette colline calcaire s'étend en Caestienne de l'Entre-Sambre-et-Meuse, blottie entre le village de Vaucelles et la "botte" de Givet. Dominant la pittoresque vallée de la Jonquière, elle fut jadis entaillée par plusieurs carrières qui ont permis l'exploitation de la pierre bleue, matériau fort utilisé à l'époque dans la construction des maisons. L'intérêt biologique de ce vaste site se révèle exceptionnel du fait de la présence de pelouses sèches riches en orchidées et d'éboulis à germandrée des montagnes (*Teucrium montanum*) uniques en Belgique ! L'entomofaune comprend de nombreuses espèces rares, comme la petite punaise *Copium teucii*, qui occasionne une galle caractéristique sur la fleur de la germandrée des montagnes et dont c'est la seule localité belge connue. L'herpétofaune n'est pas en reste, avec notamment la présence de la salamandre tachetée (*Salamandra salamandra*) et plusieurs espèces de reptiles. Le caractère rocheux de la Montagne de la Carrière est particulièrement favorable à certains oiseaux, comme le grand-duc d'Europe (*Bubo bubo*) et le rougequeue noir (*Phoenicurus ochruros*). Le massif comprend en outre plusieurs cavités servant de gîte à de nombreux chiroptères. Durant les années 2000, le site a fait l'objet d'importants travaux de déboisement dans le cadre d'un récent projet Life.*



Cette zone est très fréquentée par les promeneurs locaux et les touristes.

La réserve naturelle de la Pointe de Givet

(<https://reserves-naturelles.org/reserves/pointe-de-givet/>)

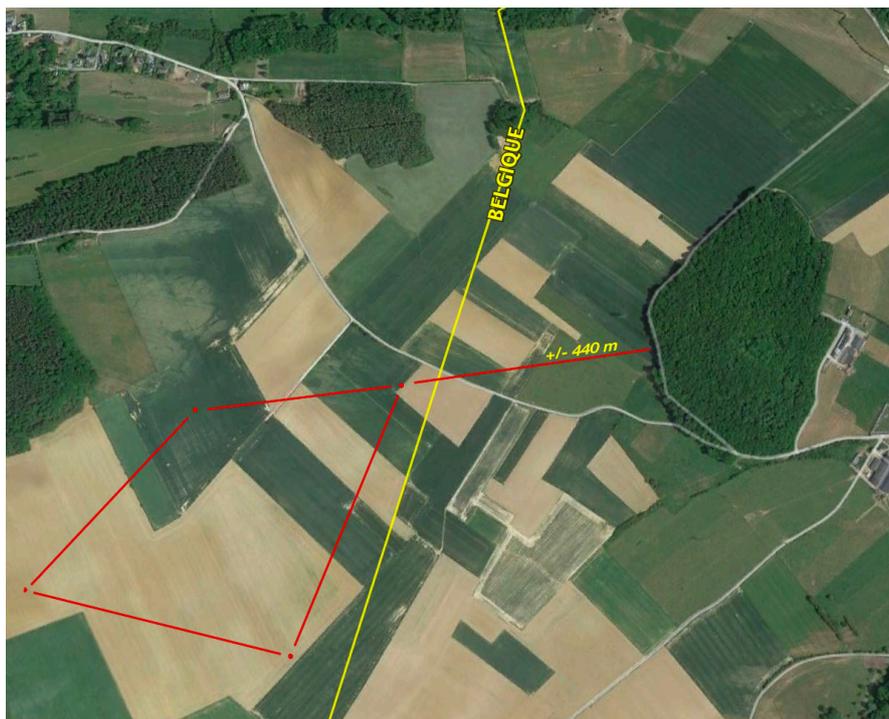


La partie de la réserve de la pointe de Givet située entre le village de Foisches et le site éolien est à environ 400 mètres de ce dernier.

L'intérêt faunistique réside essentiellement dans la présence d'insectes, de chiroptères et d'oiseaux patrimoniaux.

Plus de 70 espèces d'oiseaux ont été contactées à ce jour dont un tiers est inscrit sur la Liste Rouge Régionale. Citons par exemple la présence du hibou grand duc, de l'engoulevent d'Europe, de l'alouette lulu.

Douze chauves-souris fréquentent les divers milieux naturels de la Réserve, parmi lesquelles : petit et grand rhinolophes, grand murin, vespertilion à oreilles échancrées.





La tour d'observation de Vaucelles

Située au sommet d'anciennes carrières, une tour en bois local permet l'observation de la nature et de l'avifaune présente.

Cette tour récente est située sur un parcours fréquenté par promeneurs et touristes à 1150 mètres de l'éolienne n°1.

Natura 2000



Liste des Espèces protégées Natura 2000 aux abords du site éolien de Doische

Aigrette Blanche
Allouette Lulu
Balbuzard pêcheur
Bondrée apivore
Chouette Hulotte
Cigogne noire
Faucon Pelerin
Grand Duc
Hirondelle de rivage
Labbe à longue queue
Milan Noir
Milan Royal
Pic Mar
Pic Noir
Pie-grièche écorcheur
Pie-grièche grise
Sittelle Torchepot
Tarier Pâtre
Torcol Fourmilier

→ http://natura2000.eea.europa.eu/?data_id=dataSource_7-Layman_Sites_2495%3Ab6c0b5d0-26ea-11ef-84e9-ff2ac27578db&page=Page-1&views=Filter_Results_Species